

LE GROUPE D'ARBITRAGE ET DE MÉDIATION SUR MESURE (GAMM)

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC**

**DOSSIER No : GAMM 2019-09-25
DATE : Le 18 février 2020**

SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ 565, 76^e RUE OUEST, QUÉBEC

Bénéficiaire

-et-

LES CONSTRUCTIONS KJP INC.

Entrepreneur

-et-

**PRICEWATERHOUSECOOPERS INC., ÈS QUALITÉ D'ADMINISTRATEUR
PROVISOIRE DE LA GARANTIE HABITATION DU QUÉBEC INC.**

Administrateur

CERTIFICAT DE DÉSISTEMENT DE LA DEMANDE D'ARBITRAGE

Je soussignée, Me Karine Poulin, arbitre dûment mandatée par Le Groupe d'Arbitrage et de Médiation sur Mesure (GAMM) pour dresser le présent Certificat de désistement, certifie par la présente que le 17 février 2020, j'ai reçu la déclaration écrite du Bénéficiaire à l'effet qu'il se désiste de sa demande d'arbitrage.

Conformément à l'engagement pris par l'Administrateur d'assumer la totalité des frais du présent arbitrage, lesdits frais sont à sa charge.

Montréal, ce 18 février 2020



Me Karine Poulin, arbitre